

Image not found or type unknown



ACHAT VEFA PUIS REVENTE POUR MUTATION

Par **lecannn**, le **08/05/2012** à **19:46**

Bonjour

J'ai acheté un appartement en VEFA pour un logement principal d'habitation , j'ai déménagé entre temps pour raison professionnelle avant sa livraison et je souhaite le revendre . J'avais contracter un prêt avant le 01/01/2011 ,si j'arrive a transférer ce prêt sur une nouvelle acquisition sachant que je n'occuperai pas les lieux du premier bien ,pourrais je bénéficier de la déductions d'impôt pour l'année 2011 pour le VEFA et les années suivantes sur la nouvelle acquisition ?

merci de votre aide